Soixantième année. - N ° 190 A Samedi 3 et dimanche 4 octobre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2804

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MARSEILLE

Extrait de jugement

Date : 17 septembre 2026.
Autre jugement et ordonnance.
RCS non inscrit.
SDC 14 RUE CARAVELLE.
Forme : syndicat de copropriété.
Activité : non précisée.
Adresse : 14, rue Caravelle, 13003 Marseille.
Complément de jugement : Par ordonnance du 14 octobre 2020 rendue par Mr le Président du Tribunal de Grande Instance de Marseille sous le visa de l'article 29-1 de la loi du 10 juillet 1965 modifiée, la SELARL AJASSOCIES, prise en la personne de Me MICHEL Franck, et DESHAYES Nicolas a été désignée en qualité d'administrateur provisoire de la SDC 14 RUE CARAVELLE, 13003 Marseille. Par ordonnance du rendue le 17 septembre 2026 par Mme la première Vice-Présidente du Tribunal Judicaire de Marseille la mission de la SELARL AJASSOCIES a été prorogée pour une durée d'un an à compter du 14 octobre 2026 soit jusqu'au 14 octobre 2027. RG 20/01374